



Une démarche globale

# La mention Nature & Progrès

Solidaire

Participative

Equitable

Des critères environnementaux, éthiques et sociaux

Bien-être animal

Biodiversité

Qualité

Local

Durable

Une charte



Mention Nature & Progrès  
Marque associative privée



Certification AB  
Label officiel

<b>Certification</b>	<b>Participative</b> : Système de Garantie Participatif	Par tiers : organisme certificateur
<b>Documents cadres</b>	Cahiers des charges + <b>charte</b> Nature & Progrès	Règlement Européen 834/2007 et 889/2008
<b>Productions encadrées</b>	Cultures, élevages, produits transformés	
	+ sel, cosmétique, produits d'entretien, intrants et fertilisation	+ distribution, aquaculture
<b>Mixité</b>	<b>Ferme et entreprise 100% N &amp; P</b> La mention garantit fermes et entreprises de manière globale	Bio et non bio autorisés dans une même structure Le label certifie des produits et des productions
<b>Culture</b>	OGM, engrais et pesticides de synthèse interdits	
<b>Elevage</b>	Races rustiques privilégiées, accès extérieur des animaux, mesures de bien-être animal, alimentation bio	
	Ensilage interdit	Ensilage autorisé
	<b>Pâturage et accès plein air obligatoire pendant toute la vie de l'animal</b>	Accès plein air
	Taille des élevages <b>limitée</b>	Taille des élevages non limitée
	Moins de traitements vétérinaires autorisés Elevage des jeunes sous la mère ou à la ferme Ecornage et ablation de la queue interdits	Non obligatoire
<b>Produits transformés</b>	Matières premières bio, N&P ou «les Simples»	Matières premières bio
	Liste autorisée de <b>40 additifs</b> dont sels nitrités et gélatine interdits	Liste autorisée de 90 additifs
	Cuisson au micro-onde, UHT et téflon interdits Méthodes de production <b>traditionnelles</b>	Non obligatoire
<b>Volet économique</b>	Conditions de travail décentes	
	<b>Circuits courts</b> privilégiés	
	Activités à <b>taille humaine</b>	
<b>Volet social</b>	Entraide, <b>échanges, lien social</b> encouragés	
<b>Volet environnemental global</b>	Limitation de la mécanisation et de la technologie	
	Respect de la <b>saisonnalité</b>	
	Gestion durable des biens communs (eau, énergie, sol)	
	Eco-construction préconisée	
	Réduction des déchets, des rejets et des emballages	Non pris en compte dans le contrôle AB

